

Annexe Pédagogique

Seconde-Première-Terminal Métiers de la Sécurité

La PFMP est garante de la qualité du diplôme et de sa cohérence avec les opportunités, évolutions et contraintes des métiers relevant de la sécurité et de la sûreté, la formation en milieu professionnel constitue un gage d'insertion professionnelle et participe à la formation des candidats au baccalauréat professionnel «Métiers de la sécurité».

La formation en milieu professionnel constitue des moments privilégiés pour :

- participer à des situations professionnelles réelles, nécessitant notamment des capacités d'adaptation,
- découvrir la diversité des pratiques professionnelles de sécurité publique et sûreté, et de sécurité incendie,
- identifier des compétences transférables dans d'autres situations,
- s'immerger dans des contextes professionnels variés, plus ou moins complexes et contraints,
- construire une représentation des métiers liés à la sécurité et à la sûreté, et de leur implication dans l'exercice des libertés individuelles et collectives,
- prendre conscience des exigences rédactionnelles imposées par le monde professionnel.

Description des fonctions

Le/la titulaire de la spécialité «Métiers de la sécurité» du baccalauréat professionnel est amené(e) à assurer un certain nombre de fonctions caractéristiques du champ professionnel concerné.

Ces fonctions peuvent être regroupées en quatre grands domaines :

Fonction 1 La sécurité dans les espaces publics et privés

Fonction 2 La sécurité incendie

Fonction 3 Le secours à personne

Fonction 4a La prévention

Fonction 4b La protection des personnes

Fonction 4c La protection des biens et de l'environnement

Durant les PFMP de l'année de seconde, les élèves n'ont pas encore forcément choisi la dominante dans laquelle, ils poursuivront leur formation.

Tâches Observables en PFMP

Fonction 1 : La sécurité dans les espaces publics et privés
Activité Le/la titulaire de la spécialité du baccalauréat professionnel contribue à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé dans le respect des procédures et réglementations en vigueur.
Tâches Il/elle contribue à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel. Il/elle participe au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique et dans un espace privé. Il/elle réalise ou participe à la rédaction des rapports d'événements ou d'activités.
Fonction 3 : Le secours à personne
Activité Le/la titulaire de la spécialité du baccalauréat professionnel assure des missions de secours et d'assistance aux victimes.
Tâches Il/elle donne ou reçoit l'alerte. Il/elle sécurise le lieu ; il/elle établit le contact avec la ou les victime(s), il/elle la ou les rassure en gérant son propre stress ; il/elle facilite et guide les secours. Il/elle établit un bilan de premier secours afin qu'il soit fait appel, le cas échéant, aux services compétents (le SAMU, les sapeurs-pompiers, le service médical d'une entreprise). Il/elle prend les dispositions nécessaires pour faciliter la mise en sécurité de la victime et son évacuation éventuelle. Il/elle maintient la capacité opérationnelle des matériels.
Fonction 4a: La prévention
Activité Il ou elle assure la surveillance des lieux et des accès, rappelle et fait respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu. Il/elle informe les occupants de l'établissement (employés et public) sur les mesures de sécurité à prendre.
Tâches il/elle filtre, contrôle et oriente les entrées et les sorties des personnes, des véhicules et des colis. Il/elle dirige, exploite le poste de sécurité et gère les alarmes. Il /elle encadre et gère une équipe de sécurité incendie. Il/elle effectue les rondes de surveillance dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il/elle met en œuvre les méthodes de prévention appropriées aux lieux. Il/elle participe à la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie Il/elle participe au respect des règles d'hygiène et de sécurité.